

LE COM

FÉVRIER + MARS 2026

Joyeuse
**Saint-
Valentin!**

JOURNAL MUNICIPAL DE CHERTSEY
LE COMMUNICATEUR

♥
ACTIVITÉS
**semaine
de relâche**
voir pages 14, 15



SERVICES

Urbanisme et environnement

450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque

450 882-4738

Loisirs et culture

450 882-2920, poste 2234

Travaux publics

450 882-2920, poste 2246

Info-Santé

811

Services d'urgence

911

Transports Québec

État du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes

1 800 790-2424

Patrouille communautaire

438 453-1828

Contrôle animalier

450 222-1112

CONSEIL MUNICIPAL

Mme Michelle Joly

maire

mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault

conseiller district 1

jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien

conseillère district 2

abastien@chertsey.ca

M. Richard Héту

conseiller district 3

rhету@chertsey.ca

M. Francis Morin

conseiller district 4

fmorin@chertsey.ca

M. Éric Dieumegarde

conseiller district 5

edieumegarde@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque

conseiller district 6

slevesque@chertsey.ca

Bonne Fête Chertsey!



toire d'exception où la nature, demeurée généreuse et préservée, se déploie au fil de rivières animées et de lacs paisibles.

Nous amorçons ces célébrations en vous proposant une synthèse de l'ouvrage de Marcel Fournier, Histoire de Chertsey : des origines à l'an 2000, qui retrace avec rigueur et sensibilité l'évolution de Chertsey, de ses origines sauvages à son développement contemporain. Pour approfondir cette riche histoire, nous vous invitons à consulter l'intégralité du livre, accessible sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Histoire de Chertsey.

Voici en résumé les grandes étapes de la formation du territoire que l'on nomme aujourd'hui Chertsey.

1. Le territoire avant la colonisation : Avant l'arrivée des Européens, le territoire de la rivière Ouareau et de Chertsey était un territoire ancestral partagé, principalement associé aux nations Atikamekw Nehirowisiw et Anishinaabe (Algonquin). Au 19^e siècle, ces groupes

utilisaient encore les cours d'eau comme voies de communication essentielles pour la chasse, la pêche et le commerce, bien que la colonisation commençait déjà à modifier leur mode de vie traditionnel.



Algonquins

(Source inconnue)



La drave sur la rivière Ouareau

C. Krieghoff - Musée McCord-Stewart

2. Les premiers colons et l'arpentage : Entre 1792 et 1848, le territoire qui allait devenir Chertsey était en grande partie sauvage. Bien que le système des cantons (townships) ait été instauré en 1791, la colonisation réelle de Chertsey a débuté plus tardivement que



Maison de premiers colons (Chroniques anachroniques)

dans les plaines, s'intensifiant vers le milieu du 19^e siècle avec l'arrivée de colons (notamment irlandais,

FÉVRIER - DATES À RETENIR

14 février
Saint-Valentin

16 février
Séance du conseil
19 h

16 au 20 février
Journées de la persévérance scolaire
(voir page 19)

21 février
Spectacle
Louis-Jean Cormier

écossais et canadiens-français) cherchant de nouvelles terres agricoles dans les contreforts des Laurentides. Les cartes de cette époque montrent souvent le découpage théorique des lots avant même l'arrivée massive des habitants.

3. La fondation et le curé Paré (1848-1856) : Sous l'impulsion du curé Jean-Romuald Paré, la "Société des Défricheurs" est créée pour canaliser l'émigration vers Chertsey plutôt que vers les États-Unis. Ce chapitre souligne l'attribution des premiers lots en 1849 et la construction de la première chapelle. Le curé Paré est ici présenté comme le véritable fondateur spirituel et matériel de la paroisse.

4. L'organisation municipale et paroissiale : Création officielle de la municipalité du canton de Chertsey le 1^{er} janvier 1856. Évolution des structures civiles (les maires successifs) et religieuses (le déménagement de l'église, le village Lafontaine). L'auteur expose les défis administratifs d'une petite communauté rurale en pleine croissance.



Photo du village début années 1900 - BANQ

5. L'économie - De la forêt à la villégiature : L'économie initiale reposait sur l'agriculture de subsistance

et l'industrie forestière (moulins à scie, drave). Cependant, la pauvreté de certains sols a poussé la municipalité à se transformer. Le XX^e siècle voit l'émergence de la villégiature grâce aux nombreux lacs (plus de 125), transformant Chertsey en une destination prisée pour le plein air.

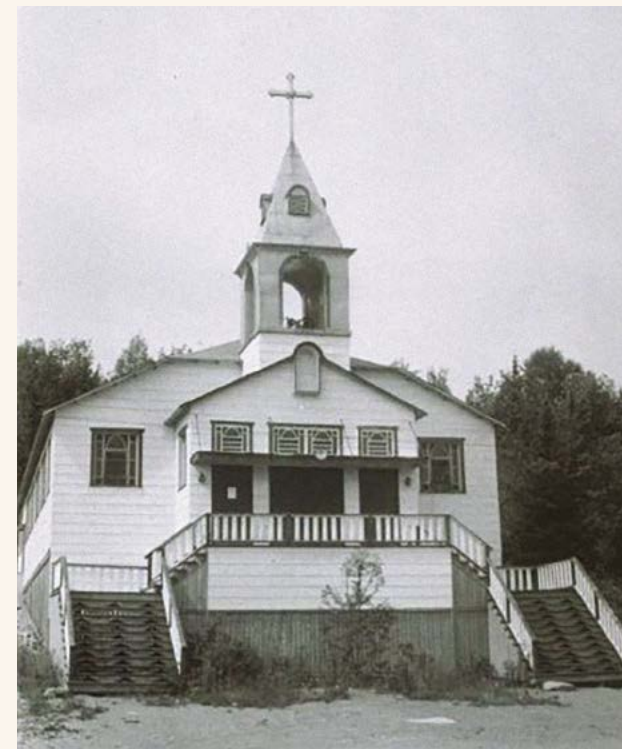


Photo Hôtel du lac Paré (1969) - Publié par Robert Lacombe (Facebook)



Lanouette - magasin général, coin Principale et de l'Église, à Chertsey, ver 1950. Détruit par un incendie en 1975
Publié par Daniel Morin (Facebook - Mon village en photos)

6. La vie sociale et les services : Développement des écoles de rang, arrivée de la Caisse populaire, établissement des services de santé et des communications. Ce chapitre met en lumière le passage d'une vie de colonie isolée à une société de services moderne, tout en préservant l'identité locale.



Chapelle du lac Paré

Elle a été érigée en 1948, en réponse à l'augmentation du nombre de villégiateurs autour du lac Paré : le contrat de construction en bois fut accordé le 22 juillet 1947, et l'édifice fut terminé l'année suivante, 1948, sur un terrain d'environ 300 × 300 pieds.
Publié par Daniel Morin (Facebook - Mon village en photos)

MARS - DATES À RETENIR

2 au 6

mars

Semaine de relâche
(Voir les pages 14 et 15)

14

mars

Spectacle
Réal Béland

16

mars

Séance du conseil
19 h

27

mars

Spectacle
Maude Landry

La vidange des fosses septiques : une obligation!



Saviez-vous qu'au Québec, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) exige que les fosses septiques soient vidangées à une fréquence spécifique? En effet, les fosses septiques de résidences principales doivent être vidangées au moins à tous les 2 ans, alors que celles des résidences secondaires doivent l'être minimalement à tous les 4 ans, sans quoi les propriétaires s'exposent à des amendes importantes.

Pourquoi le gouvernement impose-t-il une fréquence pour la vidange des fosses septiques?

Les fréquences définies dans le Q-2, r.22 par le Gouvernement du Québec visent à minimiser les risques de défaillance des fosses septiques, causée par des bris, un mauvais entretien ou un dépassement de la capacité, pouvant mener à une contamination environnementale. En effet, les rejets mal traités des fosses septiques peuvent contaminer les eaux souterraines, les lacs et les cours d'eau à proximité, ce qui peut contribuer à rendre l'eau potable impropre à la consommation et à la prolifération d'algues dans les lacs. Ainsi, en plus d'affecter les écosystèmes, un mauvais entretien de fosse septique peut également mener à des problématiques importantes de santé publique!

De plus, le fait d'effectuer la vidange de sa fosse septique à la fréquence prescrite permet de préserver la performance de l'installation plus longtemps et de réduire le risque de réparation coûteuse ou de remplacement prématuré de la fosse.

Recommandations pour un entretien efficace

- Respecter la fréquence minimale de vidange de fosse septique (2 ans pour les résidences principales, 4 ans pour les résidences secondaires) et fournir la preuve de vidange à la Municipalité. Cette preuve doit être fournie dans les 60 jours suivant la vidange pour attester de la conformité de l'installation septique. Certaines compagnies envoient directement cette preuve à la Municipalité, au nom du propriétaire. Informez-vous auprès de l'entrepreneur responsable de la vidange de votre fosse septique pour savoir si vous devez vous-même fournir, ou non, cette preuve de vidange à la Municipalité.
- Lorsque possible, effectuer une vidange sélective plutôt qu'une vidange complète de la fosse septique : la vidange sélective débarrasse la fosse des boues et des écumes, mais y laisse le surnageant, qui contient les microorganismes nécessaires au

bon fonctionnement de la fosse septique. La vidange sélective comporte également des avantages écologiques : elle permet de réduire le volume de matières résiduelles à transporter et à traiter, en plus de réduire la consommation d'eau potable lors du remplissage de la fosse!

- L'entretien préventif de la fosse septique par des inspections et le nettoyage de ses filtres permet de détecter rapidement les problèmes et d'éviter des interventions urgentes et coûteuses.
- Vous ne savez plus la date à laquelle la dernière vidange de votre fosse septique a eu lieu? N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité, nous pourrions vous indiquer la dernière date inscrite à votre dossier!

Les fosses septiques de résidences principales doivent être vidangées au moins à tous les 2 ans, sans quoi les propriétaires s'exposent à des amendes importantes.

Rappel sur la collecte des matières résiduelles

En 2026, les collectes des bacs noir, bleu et brun se poursuivent selon le même horaire que celui débuté en 2025.

Bac bleu :

Collecte le MERCREDI, une semaine sur deux, en alternance selon le secteur (A ou B).

- Secteur A : Propriétés situées à l'est de la route 125 ET propriétés situées en bordure de la route 125.
- Secteur B : Propriétés à l'ouest de la route 125.

Bac noir :

Collecte le MARDI, une semaine sur deux, sur l'ensemble du territoire de la municipalité (**sauf les rues desservies par un petit camion, où la collecte s'effectue le MERCREDI, une semaine sur deux).

Bac brun :

Collecte le JEUDI, sur l'ensemble du territoire de la municipalité (**sauf les rues desservies par un petit camion, où la collecte s'effectue le VENDREDI).

- De décembre à mars : Une seule collecte est effectuée par mois (semaines du 12 janvier, du 9 février, du 9 mars et du 14 décembre).
- De mars à novembre : Les collectes sont effectuées une semaine sur deux.

Pour obtenir le calendrier complet des collectes de matières résiduelles, visitez le site Internet de la municipalité au www.chertsey.ca et cliquez sur le raccourci Matières résiduelles en page d'accueil, ou consultez le calendrier de Chertsey (disponible à l'hôtel de ville et à la bibliothèque).

**Rues desservies par un petit camion (bac noir et bac brun)*

- Chemin du Lac-Lili
- Chemin du Lac-David Est et Ouest
- Chemin du Domaine-des-Sentiers
- Rue Sylvie
- Rue Marthe
- Rue Genest (après le numéro civique 235)
- Rue Latendresse
- Chemin du Lac-Cairo Est et Ouest
- Rue du Cocher
- Rue Sauvignon
- Rue Cabernet
- Rang A
- Parcs à bacs des chemins du Père-Voyer et Houle
- 911 rue Rochon

Vous avez un problème de collecte ou de bac?

Collecte du bac noir et brun :

Contactez directement la compagnie responsable de ces collectes (EBI) au 450 882-9186 ou écrivez à repartition.rawdon@ebiqc.com.

Collecte du bac bleu :

Contactez la Municipalité au 450 882-2920 ou écrivez à gmr@chertsey.ca.

Bac brisé, perdu ou volé :

Envoyez une requête à gmr@chertsey.ca indiquant vos nom, adresse, numéro de téléphone et, si possible, une photo du bac brisé.

Rappel pour les collectes hivernales des matières résiduelles

La Municipalité vous rappelle les bonnes pratiques à adopter pour les collectes des bacs de matières résiduelles durant la saison hivernale :

- Placez le bac **dans votre entrée privée**, sur une surface dégagée **et non dans la rue**;
- Assurez-vous que le bac soit à environ 30 cm à l'intérieur des limites du banc de neige qui borde votre propriété;
- Dégagez la neige autour du bac et sur le couvercle;
- Rangez rapidement le bac après la collecte, afin d'éviter qu'il soit renversé et brisé.

Nos équipes en charge des opérations de déneigement ont besoin de votre aide afin d'éviter des retards importants, en raison de bacs qui obstruent la circulation!

Veuillez noter que si votre bac est renversé en raison de son mauvais emplacement, il est de votre responsabilité d'en ramasser le contenu.

Merci de votre collaboration!



Votre toit sous pression : neige et glace, un danger à surveiller!

En général, lorsque les conditions hivernales sont relativement normales et que la structure d'un bâtiment n'a pas été modifiée, il n'est pas nécessaire de retirer la neige sur le toit d'une habitation. Toutefois, à Chertsey, plusieurs bâtiments ont été construits avant l'application de certains principes d'ingénierie et/ou ont subi des modifications qui ne respectent pas le Code national du bâtiment.

Les accumulations de neige peuvent exercer des charges importantes sur les toitures de ces bâtiments, compromettant leur intégrité et mettant en danger la sécurité des occupants. En règle générale, les toits au Québec sont conçus pour supporter environ 9 kg (20 lb) par pied carré de neige. Cependant, la présence de bois pourri ou de défaut de conception ou de construction peut entraîner des affaissements.

À titre indicatif : une couche de glace d'un pouce équivaut à 12 pouces de neige fraîche! Il est donc essentiel de surveiller la formation de barrages de glace et d'intervenir rapidement.

Recommandations de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Pour prévenir les risques et assurer la sécurité du public, la RBQ recommande aux propriétaires de :

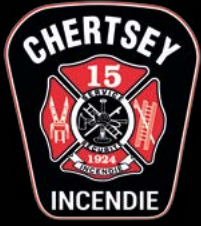
- Retirer la neige accumulée sur leur toiture afin d'éviter tout risque d'effondrement;
- Prendre les mesures nécessaires pour protéger les personnes circulant à proximité du bâtiment;
- Porter une attention particulière aux charges sur les toits voûtés ou arrondis, surtout si elles sont inégalement réparties;
- Confier le déneigement à des entreprises qualifiées ayant l'expérience et l'équipement approprié.

La prudence avant tout!

Une surveillance régulière et des interventions prudentes sont essentielles pour éviter des accidents coûteux et protéger la sécurité des occupants. Le déneigement et le déglacage d'une toiture comportent des risques : proximité des installations électriques, danger de chute et possibilité d'endommager le revêtement. En cas de doute, faites appel à des professionnels qualifiés : votre sécurité vaut bien cette précaution.

Si vous choisissez de déneiger vous-même, travaillez préférablement à partir du sol avec une pelle télescopique à long manche.





SERVICE
INCENDIE
ET SÉCURITÉ
PUBLIQUE

Le ramonage



Les cheminées doivent être nettoyées et inspectées tous les ans ainsi que les conduits de fumée et les tuyaux de raccordement. Le Service de sécurité incendie recommande cependant d'effectuer des vérifications et des ramonages plus fréquemment si l'appareil est utilisé de façon régulière et/ou intensive.

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment, qui pourraient causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes. Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;

- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de détecter la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour détecter des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier des informations sur un entrepreneur. Vous pouvez également vous informer auprès des

différentes associations de l'industrie du chauffage.

Qu'est-ce que la créosote?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir la formation de la créosote?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de la créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.



Les cendres chaudes

Chaque année au Québec, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiment causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre

le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 30 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tel le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.
- Attention! Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Parrainez votre borne-fontaine

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile.

Gardez les bornes-fontaines dégagées : un réflexe qui sauve des vies! En cas d'incendie, l'accès rapide à l'eau est essentiel pour nos pompiers. Pour faciliter leur travail et maximiser la sécurité de tous, pensez à :

- Éloigner la neige des bornes-fontaines lors du déneigement de votre entrée ou stationnement.
- Vérifier que la neige tombée du toit d'un abri temporaire {garage de toile} n'entrave pas l'accès à une borne-fontaine à proximité.
- Si vous faites appel à un service de déneigement, rappelez-leur de ne jamais accumuler la neige autour des bornes-fontaines.

Chaque petit geste peut faire une grande différence lors d'une urgence. Merci de contribuer à la sécurité de notre communauté!



Camp familial St-Urbain

Pêche blanche et plein air 2026

Cette année, la pêche blanche aura lieu les 28 février, 1^{er} et 7 mars 2026. L'activité est gratuite et nous prêtons l'équipement. Les enfants de 6 ans et plus recevront un permis via le programme Pêche en herbe. Des collations et des boissons chaudes seront servies sur place. Bienvenue à tous!

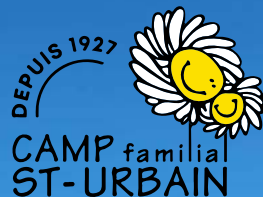
Inscription par téléphone obligatoire au 438 788-3493.

Enfin, nous vous rappelons que les résidents de Chertsey ont toujours un accès gratuit à nos activités hivernales : glissade sur tubes, ballon-balai, ski hors-piste, raquettes et feu de bois pour se réchauffer entre deux activités.

Journée plein air : inscription obligatoire sur notre site Internet la veille de votre venue : <https://www.campfamilial.org/jpa/>

Tous les jours de 9 h à 16 h 30
Gratuit pour les résidents de Chertsey
(avec preuve de résidence)

1651, chemin de Chertsey, Chertsey
438 788-3493, poste 1 - info@campfamilial.org



La Maison des Aînés de Chertsey

Conférence le mercredi 4 février à 13 h sur la diversité sexuelle et la pluralité de genre en contexte de vieillissement, offert par Le Néo.

Formation **Héros en trente** sur les gestes essentiels à effectuer dans une situation d'urgence, offerte par l'AQDR de la Ouareau, le 18 février à 13 h.

Diners communautaires toujours offerts les mardis et jeudis, sur réservation, au coût de 10 \$ pour les membres.

20 \$ pour la carte de membre annuelle

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

552, chemin de l'Église, Chertsey

450 882-1688 - maisondesaines.chertsey@gmail.com

Clinique d'impôt

Début des inscriptions le mardi 3 mars

****Vous devez avoir tous vos papiers en main**

Pour les personnes de 50 ans et plus de Chertsey et des municipalités environnantes

Critères d'admissibilité :

- Être membre ou devenir membre de la Maison des Aînés de Chertsey (20 \$)
- Avoir un revenu annuel maximal de :
 - 40 000 \$ pour une personne seule
 - 55 000 \$ pour un couple
 - Plus 5 000 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire
- Situation fiscale simple
- Ne pas être travailleur autonome
- Ne pas avoir vendu une résidence y compris un chalet
- Ne pas être en faillite



Sur rendez-vous seulement

450 882-1688

Places limitées

Le Cercle de Fermières Chertsey

Le Cercle de Fermières Chertsey remercie tous ceux et celles qui sont venus au Marché de Noël et profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année 2026 pleine de nouveaux défis et de nouvelles rencontres.

Les Cercles de Fermières ont pour but de perpétuer les arts textiles et vaincre l'isolement des femmes. De plus, le Cercle Chertsey recueille des fonds afin d'aider les enfants défavorisés de l'école primaire, en leur fournissant des vêtements d'hiver. La principale source de financement pour cette œuvre est la vente de cartes de souhaits artisanales. Si vous en voulez pour la Saint-Valentin, contactez-nous.

Si vous désirez acheter une catalogne, nous en avons quelques-unes à vendre. Vous n'avez qu'à nous contacter par courriel ou venir en personne à notre local, au 552, chemin de l'Église, à Chertsey. Passez par la porte arrière. Nous sommes présentes les lundis, mardis et mercredis entre 9 h et 15 h.

Vous désirez faire notre connaissance et, qui sait, vous joindre à nous?

Rien de plus simple, contactez-nous par courriel à cfermieres@gmail.com ou par téléphone, au 819 323-7733 ou présentez-vous en personne au sous-sol de la Maison des Aînés, 552, chemin de l'Église, à Chertsey.



Filles d'Isabelle

Joignez-vous aux Filles d'Isabelle : Unité, amitié, charité en action!

Chertsey et les environs – L'œuvre de charité Les Filles d'Isabelle célèbre une nouvelle année de dévouement et d'impact positif dans notre communauté, et nous vous invitons à faire partie de l'aventure! Notre mission est simple, inclusive et puissante : rassembler les femmes catholiques de tous horizons – sans discrimination d'âge, de race ou de milieu social – pour servir avec amour, compassion et miséricorde.

Votre engagement fait la différence!

Chaque année, nos activités de collecte de fonds transforment la générosité locale en soutien concret. Grâce à vous, nous finançons des initiatives vitales :

- Soutien aux jeunes dans nos écoles
- Contribution à la recherche pour le cancer
- Paniers d'épicerie de Noël pour des familles référées
- Assistance aux victimes de désastre naturel
- Et bien plus encore, directement ici, dans notre région.

Chez nous, vous êtes les bienvenues!

Venez découvrir la force de notre réseau. Que vous cherchiez à redonner, à tisser de nouveaux liens ou à vivre votre foi activement, vous trouverez votre place parmi nous.

Prête à agir? Contactez-nous dès aujourd'hui :

Louise Laporte, *régente* : 438 979-2811 ou Lucette Rivest, *trésorière* : 450 834-8412

Venez célébrer l'unité, l'amitié et la charité avec nous. Ensemble, nous bâtissons une communauté plus forte et plus bienveillante.

Fédération des associations de lac de Chertsey (FALC)



Assemblée générale annuelle (AGA) 2026

L'AGA est pour la FALC un moment important qui lui permet de faire rapport aux représentants et aux membres d'associations de lac de ses actions en 2025 et surtout, d'être à l'écoute des préoccupations et enjeux de ces associations.

Invitation ouverte aux représentants et membres des associations de lac de Chertsey

Date : 18 avril 2026 de 10 h 00 à 13 h 00

Endroit : Salle communautaire de Chertsey

Gratuit

Renseignements :

Marc Voinson - 450 882-2693 - marcvoinson@hotmail.com



Aide alimentaire
Friperie
Transformation alimentaire
Cuisine collective
Dépannage d'urgence
Écoute et référencement
Biscuits de la réussite

Grâce à votre générosité, près de 60 familles reçoivent chaque semaine un panier alimentaire.

Friperie ouverte du mardi au vendredi, 10 h à 15 h 30
Vêtements, articles de cuisine et de maison, meubles, articles de sport... le tout à mini prix.

Bénévoles recherchés

Envie de faire une différence dans votre communauté? Joignez-vous à notre équipe, que ce soit pour les ventes à la boutique, le tri des dons ou la cuisine!

623, chemin de l'Église, Chertsey - 450 882-1863

Suivez-nous sur Facebook!



Yoga - 16 ans et +

YOGA SUR CHAISE : 75 minutes le jeudi de 10 h 30 à 11 h 45 – Exercices adaptés aux personnes ne pouvant faire du yoga au sol et aux aînés. Assouplissement et renforcement musculaire, respiration et relaxation. Aucune expérience requise.

YOGA FIT : 2 options – 60 minutes le lundi de 16 h 45 à 17 h 45 ou 45 minutes le jeudi, de 12 h 05 à 12 h 50 – Postures de yoga avec haltères et respiration adaptée pour optimiser l'assouplissement, le tonus et le renforcement musculaire.

Matériel requis : matelas de sol, blocs et 2 petits haltères de 2 lb.

YOGA DU PRINTEMPS : 75 minutes le lundi de 18 h 00 à 19 h 15 – Yoga multi-niveaux ou l'alignement et l'aspect thérapeutique sont priorités afin d'assouplir le corps tout en étant à l'écoute de ses limites; prévient les blessures et permet une pratique personnelle sécuritaire. Chacune des sessions est fortement inspirée des 5 éléments, de la saison ainsi que des 5 souffles (direction de l'énergie). Chaque cours est constitué de méditation en mouvement, de pranayama (respiration consciente), d'asanas, de mantras et de mudras (geste des mains). Un bel amalgame d'outils pour unifier sa connexion cœur/corps/esprit.

Matériel requis : matelas de sol, blocs et couverture.

RESPIR-RELAX : 60 minutes le lundi 19 h 30 à 20 h 30 – Un cours sur l'art de respirer en pleine conscience. Cohérence cardiaque, exercices de respiration, visualisations guidées et postures de détente. Une pause puissante pour le système nerveux.

Aucune expérience requise (matelas de sol, coussins et couverture)

Bio professeur : Ann-Marie Provencher pratique le yoga depuis plus de 30 ans et l'enseigne depuis 2010. Elle a accumulé au-delà de 1000 heures de formation avec des maîtres en Inde, aux États-Unis, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et au Canada. www.ann-mariamassageyoga.ca

Date : Du 9 avril au 11 juin 2026 (session de 9 cours)

Horaire : Les lundis entre 16 h 45 et 20 h 30

et les jeudis entre 10 h 30 et 12 h 50

Endroit : La Belle Église

Yoga Fit (45 min) : 163 \$

Yoga Fit (60 min) et Respir-relaxe : 185 \$

Yoga du printemps et Yoga sur chaise : 201 \$

(*Prix taxes incluses)

Inscription obligatoire avant le 2 avril 2026

Pour tous les cours : inscription d'au moins

6 participants pour que le cours ait lieu

450 882-2920, poste 2256

loisirs.culture@chertsey.ca





Cours de Zumba

Avec Guylaine Blais

Cours de zumba pour les 12 ans et plus (Les 12-14 ans doivent être accompagnés d'un parent).

La Zumba est ludique et motivante. Elle procure de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit à quiconque la pratique.

Coût : 69,00 \$ taxes incluses / À la carte : 11,50 \$ taxes incluses / cours
Achat d'un minimum de 6 cours à la carte, applicables les mardis ou jeudis et valides que durant la session en cours.

Date : Du 17 mars au 5 mai 2026 (8 semaines) ou

Du 19 mars au 7 mai 2026 (8 semaines)

Horaire : De 18 h 30 à 19 h 30

Endroit : Gymnase de l'école St-Théodore

Inscription obligatoire avant le 13 mars 2026 - En ligne sur chertsey.ca
450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca



Zumba Sentao

Ce cours vous offrira un cardio intense et un renforcement corporel global en transformant une chaise ordinaire en partenaire de danse!

Nous travaillerons les abdos, les bras, les jambes et les muscles fessiers afin de les tonifier avec les musiques rythmées de la

Zumba telles Salsa, Merengue, Cumbia Reggaeton et plusieurs autres, le tout dans une ambiance festive... Vous profiterez pleinement de votre entraînement, grâce à des séances dynamiques et engageantes!

Coût : 74,00 \$ taxes incluses / À la carte : 11,50 \$ taxes incluses / cours
Achat d'un minimum de 2 cours applicables les mercredis et valide que durant la session en cours.

Cours d'essai gratuit le 4 février 2026.

Date : Du 18 mars au 6 mai 2026

Horaire : De 18 h 30 à 19 h 15

Endroit : Salle Le Petit Prince, au 523, chemin de l'Église

Inscription obligatoire avant le 13 mars 2026 - En ligne sur chertsey.ca
450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca

Horaires de la patinoire extérieure et des glissades - Quand la température le permet

La Municipalité est fière d'offrir aux citoyens une foule d'articles pour faire bouger toute la famille. Cours d'école St-Théodore de Chertsey. L'horaire est susceptible d'être modifié sans préavis en fonction des conditions météorologiques. - Surveillez notre page Facebook.

Équipements offerts :

- | | | |
|-----------------------|------------------|----------------------------------|
| • Bâtons de hockey | • Raquettes | • Traîneaux |
| • Rondelles de hockey | • Soucoupes | • Tubes |
| • Luges | • Tapis de neige | • Stabilisateurs d'apprentissage |

Lundi au jeudi : 18 h à 20 h

Vendredi : 18 h à 21 h

Samedi : 10 h à 21 h - Dimanche : 10 h à 20 h

Relâche : Lundi au vendredi de 10h à 21h

GRATUIT

450 882-2920, poste 2234

Obligatoire : vous devez fournir une pièce d'identité pour emprunter de l'équipement.

Gratuit



*La Municipalité n'est pas responsable des blessures ou des accidents qui peuvent survenir sur le site ou durant les activités.



Basketball libre - Invitation à jouer

Les citoyens sont invités à profiter des séances de basketball libre dans le gymnase de l'école St-Théodore tous les samedis de l'année entre 18 h et 21 h.

C'est une occasion idéale de jouer entre amis, pratiquer ses lancers et s'améliorer dans un esprit ouvert et détendu. Les participants doivent apporter leur ballon et respecter les lieux et la bonne entente. Le terrain de jeu devient ainsi un endroit idéal pour permettre les rencontres entre passionnés et amateurs de tous âges.

Gratuit - Pour tous

Toute l'année : Suivez la page Facebook de la municipalité pour rester informé
Le samedi, entre 18 h et 21 h

Gymnase de l'école St-Théodore de Chertsey - 423, chemin de l'Église
/ Entrée par la porte qui fait face à l'hôtel de ville.

450 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca



Cours de Cardio Kickboxing 12 ans et +

Cours de Cardio Kickboxing dynamique de 60 minutes, accessible à tous. Entraînement axé sur la mise en forme, l'endurance et le plaisir de bouger, dans une ambiance motivante et sécuritaire.

Équipement requis : Gants de boxe - achat disponible sur place

Date : 10 mars au 28 avril 2026 (Session de 8 cours)

Horaire : 18 h 30 à 19 h 30

Endroit : Salle Le Petit Prince - 523, chemin de l'Église

Coût : 92,00 \$ taxes incluses pour la session

Cours d'essai gratuit le mardi 17 février prochain

Veuillez noter que les participants de 14 ans et moins ne se verront pas facturer les taxes.

Inscription dès
le 2 février
et disponible
jusqu'au 6 mars 2026

Inscription en ligne sur chertsey.ca
450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca



Cours de danse - COUNTRY AMÉRICAIN

Du 23 mars au 28 mai 2026

Les lundis

Débutant - 13 h 00 à 14 h 30

Intermédiaire - 14 h 30 à 16 h 00

Les jeudis

Débutant - 18 h 30 à 20 h 00

Intermédiaire - 20 h 00 à 21 h 30

Endroit : La Belle Église - 543, ch. de l'Église

Coût : 138 \$ taxes incluses (session de 10 semaines)

Inscription obligatoire avant le 20 mars 2026. Chaque inscription est valable pour chacun des cours offerts lors de la session. *Minimum de 10 inscriptions requises les lundis et les jeudis.*

Inscription en ligne sur chertsey.ca
450 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca
Informations : Madeleine Luybaert 514 951-3187



La semaine de relâche - du 2 au 6 mars 2026



Ski Montcalm - Le mardi 3 mars de 8 h 30 à 16 h 00

Les billets de journée pour le ski alpin et la planche à neige à la station de ski familiale Ski Montcalm sont offerts par la Municipalité de Chertsey aux enfants résidents âgés de 17 ans et moins et permet aux adultes de bénéficier d'un tarif réduit.

Nouveau client : Créez votre compte client au préalable - *Connexion / Inscription / Ski Montcalm* -, ainsi il vous sera possible de récupérer votre carte le jour même de l'événement, dès l'ouverture, si vous ne l'avez pas fait préalablement lors d'une visite ponctuelle. Si vous avez déjà une carte RFID à votre nom, elle sera rechargée automatiquement dès votre inscription à l'activité.

Client existant : Afin, de faciliter la gestion administrative, vous devrez fournir les 4 derniers chiffres de votre numéro de carte lors de votre inscription, disponible à l'endos de votre carte rechargeable de la station. Ainsi, vous pourrez passer directement aux remontées lors de cette visite.

Carte perdue, volée ou endommagée, que faire? : Veuillez passer au comptoir du service à la clientèle à la station pour vous faire imprimer une nouvelle carte. Des frais de remplacement de carte de 5 \$ plus taxes seront applicables.

Location d'équipement : vous pourrez profiter d'un rabais sur la location d'un équipement complet lors de cette journée précise. Renseignez-vous auprès des responsables pour plus de détails.

ACTIVITÉS – PRIX À LA CARTE

Ski ou planche à neige - (prix par personne, taxes incluses)

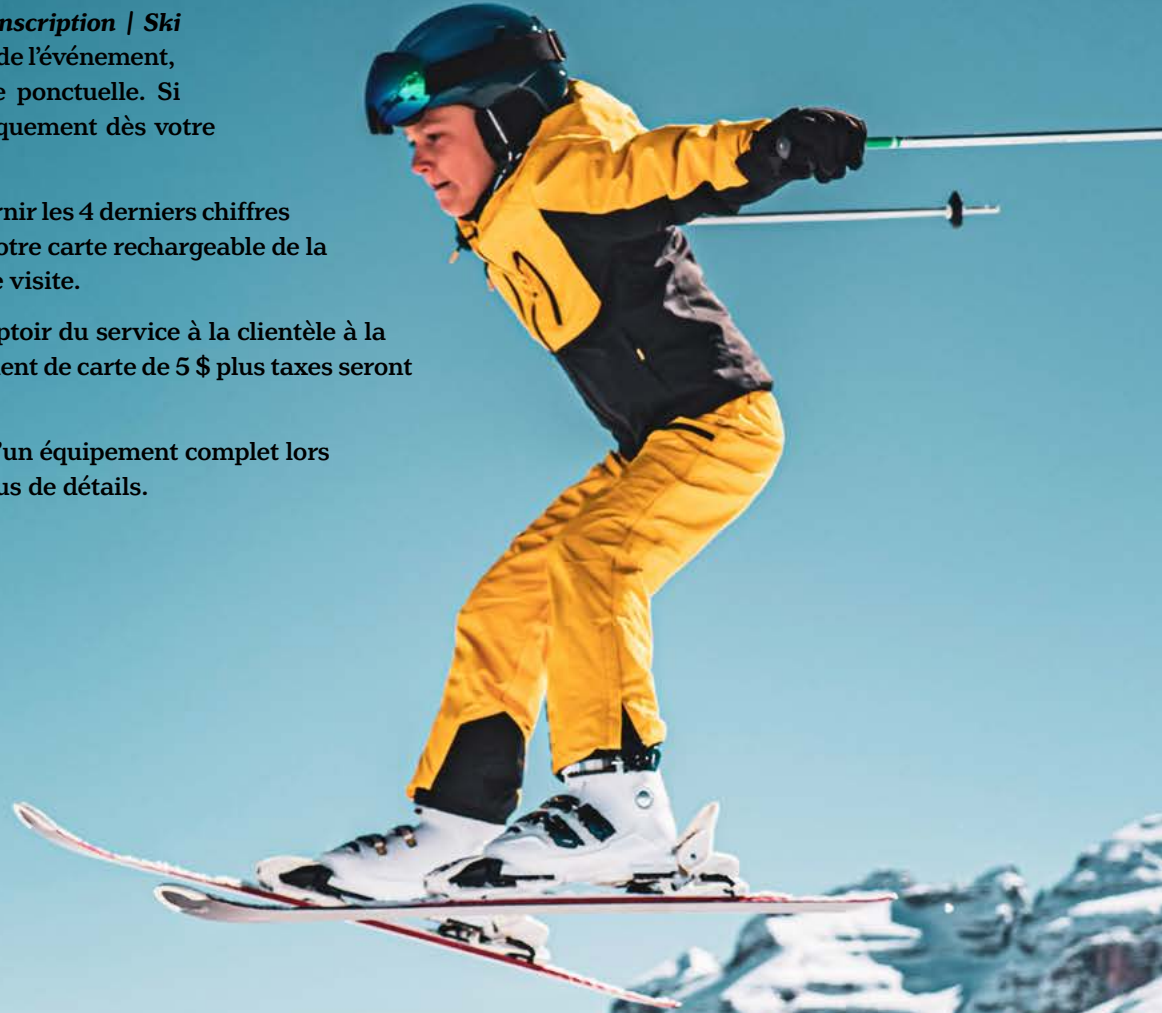
Billet de journée (17 ans et –)	GRATUIT
Billet de journée Étudiant (18 – 21 ans)	33,60 \$
Billet de journée Adulte (22 ans et plus)	42,00 \$

Ski Montcalm - 3294 rue Park, Rawdon, Québec J0K 1S0

Mardi 3 mars 2026 – reporté au 4 mars 2026 uniquement si les conditions météorologiques sont défavorables et que la station de ski ferme.

Inscription obligatoire avant le 20 février 2026 : 450 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca

Faites vite, les places sont limitées!



La semaine de relâche - du 2 au 6 mars 2026

Camp de jour de la relâche

Le camp de jour pour la semaine de relâche **du 2 au 6 mars 2026** aura lieu au CampsRep.

Activités extérieures : glissade sur tube, randonnée raquettes, hébertisme, etc.

Activités intérieures : tir à l'arc, escalade, salle de jeux, salle de sciences naturelles, etc.

Endroit : CampRep / 1640, rue Rochon, Chertsey

Clientèle : Maternelle en cours à 12 ans

Horaire : 9 h à 16 h ~ Service de garde matin de 7 h 30 à 9 h 00

~ Service de garde après-midi de 16 h 00 à 17 h 30

Tarifs – Résidents de Chertsey

Sans service de garde : 105 \$ / semaine

Avec service de garde : +7,50 \$ / jour

Tarifs – Non-résidents

Sans service de garde : 155 \$ / semaine

Avec service de garde : +14 \$ / jour

Inscription obligatoire avant le 27 février (Minimum 20 participants pour le camp et minimum de 10 participants pour le service de garde par jour).

Périodes d'inscription

~ Résidents de Chertsey : du 1^{er} au 14 février

~ Ouvertes à tous : du 15 au 27 février

450 882-2920, poste 2256 ~ loisirs.culture@chertsey.ca



« SAM'DIT de sortir » de la relâche!

Le samedi soir, on sort dehors!

- Musique
- Feux ambiants et guimauves
- Peinture sur neige
- Chocolat chaud

Date : le 28 février 2026

Horaire : 14 h à 22 h

Endroit : Patinoire municipale

450 882-2920, poste 2256

loisirs.culture@chertsey.ca



Gratuit!



SEMAINE DE RELÂCHE

CINÉMA DU SAMEDI



Zootopia 2

Le 7 mars à 18 h 30- La Belle Église, 543, ch. de l'Église

Judy Hopps et Nick Wilde enquêtent sur l'arrivée probable de serpents à Zootopia. Certains que la ville est menacée, ils infiltreront une soirée mondaine où ils découvriront une situation plus complexe.

» Jus, popcorn et barbe à papa offerts gratuitement

gratuit!

Disco

Le temps des sucres!



Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir danser lors de la soirée disco, thématique « Le temps des sucres » Grignotines et breuvages à faible coût offerts par le Centre Communautaire de la Ouareau.

27 mars 2026 - de 19 h à 22 h
Endroit : Salle communautaire



Parents bénévoles recherchés : inscrivez-vous auprès des loisirs. 450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca

Gratuit



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE LA
OUAREAU

Gardiens avertis - Croix Rouge

Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. En s'appuyant sur les dernières données scientifiques, les méthodes pédagogiques du nouveau programme ont également été revues afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence.

Carte de Gardiens avertis délivrée par la Croix-Rouge canadienne

11 ans (5^e année complétée) à 14 ans

Date : 4 mars 2026 (semaine de relâche) de 8 h 30 à 16 h 30

Endroit : Salle communautaire

Coût : 65 \$ tout inclus

Matériel à apporter : Un coffre à crayons, un carnet de notes, une bouteille d'eau, un lunch froid et collations, une grande serviette pour les exercices au sol, une poupée ou un toutou format bébé, des souliers d'intérieur.

Atout Plus

Inscription obligatoire avant le 20 février 2026

10 inscriptions minimum - Inscription en ligne sur chertsey.ca
450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca



Cours de dessin

Avec Chantal Dion, possédant plus de 40 ans d'expérience.

Le dessin vous intéresse? Débutant ou expérimenté, joignez-vous à nous.

- Le cours est orienté vers le dessin figuratif.
- Le médium utilisé est le graphite (crayon à mine) sur papier.
- Des notions de dessin, les secrets de la perspective et autres trucs vous seront enseignés pour mener votre œuvre à bien.

Coût : 125 \$ / 5 cours

Date : Les mardis du 24 mars au 21 avril 2026 (5 cours)

Horaire : De 12 h 30 à 15 h 00

Endroit : Salle communautaire

Matériel non fourni. Pour les nouveaux participants, une liste du matériel suivra votre inscription.

Inscriptions jusqu'au 20 mars - Mini. 6 / max. 8 participants.
450 882-2920, poste 2256 - vlacoursiere@chertsey.ca



Atelier de création de terrarium avec plantes (succulents ou cactus)

Atelier animé par des animatrices passionnées et expérimentées en botanique et en horticulture. Elles fourniront tous les détails pour entretenir les créations et répondront aux questions des participants avec des conseils personnalisés.

Eco Terrarium

Inclus : vase, plante, matériel décoratif

Date : 21 mars 2026

Horaire : À compter de 10 h 30

Durée : Entre une heure trente et trois heures

Endroit : Salle communautaire

Coût : 57 \$ par personne (taxes incluses)

5 ans et +

Inscription avant le 6 mars 2026

Minimum de 10 participants

Inscription en ligne sur chertsey.ca

450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca



La chasse aux cocos



Chasse aux cocos
Édition 2026



Les enfants devront relever des défis afin de mettre la main sur leurs cocos! Ils devront faire preuve de force, de réflexion et d'agilité, afin de rapporter tous leurs œufs de Pâques et obtenir leur surprise.

Gratuit!



12 ans et moins
Le samedi 28 mars 2026
Départ à 10 h
à la salle communautaire

Inscription obligatoire avant le 20 mars 2026.
Faites vite, les places sont limitées!

450 882-2920, poste 2303
srivest@chertsey.ca

En cas de pluie, la chasse aux cocos sera annulée, les enfants inscrits recevront tout de même leur surprise.

La chasse aux cocos se déroule principalement à l'extérieur. Prévoyez des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

(ATTENTION : La chasse a lieu exceptionnellement une semaine avant Pâques en raison d'un autre événement prévu le Samedi saint)



Bibliothèque

DE CHERTSEY

Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h
Lundi : Fermé
Mardi : 12 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 16 h
Vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

450 882-4738
srivest@chertsey.ca



Retrouvez nos coups
de coeur littéraires
sur le site Internet de
la Municipalité
www.chertsey.ca



Février mois coup de cœur

En février, on tombe en amour!

Sous le thème **Février mois Coup de cœur**, les usagers de la bibliothèque sont invités à découvrir les coups de cœur des membres du personnel, ainsi que des autres usagers, grâce aux autocollants apposés sur les différents documents de la collection de votre bibliothèque.

En dehors des best-sellers qui bénéficient d'une large couverture médiatique, de nombreuses publications méritent d'être découvertes, de tous les styles et pour tous les âges.

450 882-4738 ~ srivest@chertsey.ca



Soirée de jeux en famille - Pour tous!

Venez en famille ou entre amis pour découvrir les jeux disponibles à la bibliothèque. Une belle occasion de s'amuser et de faire de belles découvertes! Au programme, tirages, plusieurs nouveaux jeux et surtout... du popcorn gratuit!

Profitez de l'occasion pour apporter les jeux et casse-têtes dont vous ne vous servez plus. Vous pourriez faire de beaux échanges.

**Prendre note que les échanges sont en libre-service.*

Les 20 février et 20 mars 2026 de 18 h 30 à 21 h 30

Salle communautaire

Nul besoin de vous inscrire, vous n'avez qu'à vous présenter le jour de l'activité. Parlez-en à vos amis!

450 882-2920, poste 2303 ~ srivest@chertsey.ca



Grainothèque

En février, toute l'équipe de la bibliothèque travaillera fort, afin que la grainothèque soit prête pour le mois de mars. Nous vous invitons à surveiller l'arrivée des nouvelles semences!

450 882-2920, poste 2303 ~ srivest@chertsey.ca



Zoo-lecture : Une heure du conte très spéciale!



Zoo-lecture, c'est un atelier pour les enfants de 4 à 8 ans, lors duquel la zoothérapeute lit une histoire en compagnie de l'animal dont il est question dans l'histoire. Un moment est ensuite prévu pour que chaque enfant ait un contact avec l'animal.

Après l'activité, les enfants de 2 à 5 ans qui le désirent pourront s'inscrire au club de lecture Litou lapin, destiné à développer le plaisir de lire et la curiosité des livres.

Le samedi 4 avril 2026
2 représentations, à 9 h et à 10 h
Salle communautaire
Gratuit



Inscription obligatoire avant le 31 mars 2026
450 882-2920, poste 2303
srivest@chertsey.ca

Maximum 15 enfants par représentation.



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance,
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026
**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**
#JPS2026

12 au 20 février 2026 - À l'occasion des Journées de la persévérance scolaire 2026, qui se déroulent du 16 au 20 février, valorisons les efforts et les tentatives qui mènent aux accomplissements. En encourageant la patience et en soutenant les jeunes dans la reconnaissance et le respect de leur propre rythme, nous leur offrons l'appui nécessaire pour surmonter les obstacles et réaliser leurs rêves, petits et grands. Parce que la persévérance fait toute la différence.

Parce que tes efforts méritent notre attention!

Concours de dessin pour la persévérance scolaire

La municipalité célèbre la persévérance de ses jeunes!

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, la municipalité de Chertsey invite les jeunes de 5 à 17 ans à participer à ce concours mettant en valeur l'effort, le courage et la motivation. Parce que persévérer, ce n'est pas être parfait, mais continuer même quand c'est difficile, nous voulons reconnaître les jeunes qui font de leur mieux, chaque jour.

Volet 1 — 5 à 11 ans

Concours de dessin : « Moi, je persévère quand... »
Les enfants sont invités à illustrer ce qui les aide à ne pas abandonner.

Volet 2 — 12 à 17 ans

Concours créatif : « Même quand j'ai envie de lâcher, je continue ». Les adolescents peuvent partager leur façon de persévérer à l'école ou dans leur quotidien en choisissant l'un des formats suivants :

- Texte - Photo - Vidéo

Un prix sera remis dans chacune des catégories d'âge suivantes :

- 5 – 11 ans
- 12–14 ans
- 15–17 ans

Date limite pour participer : 20 février à 12 h

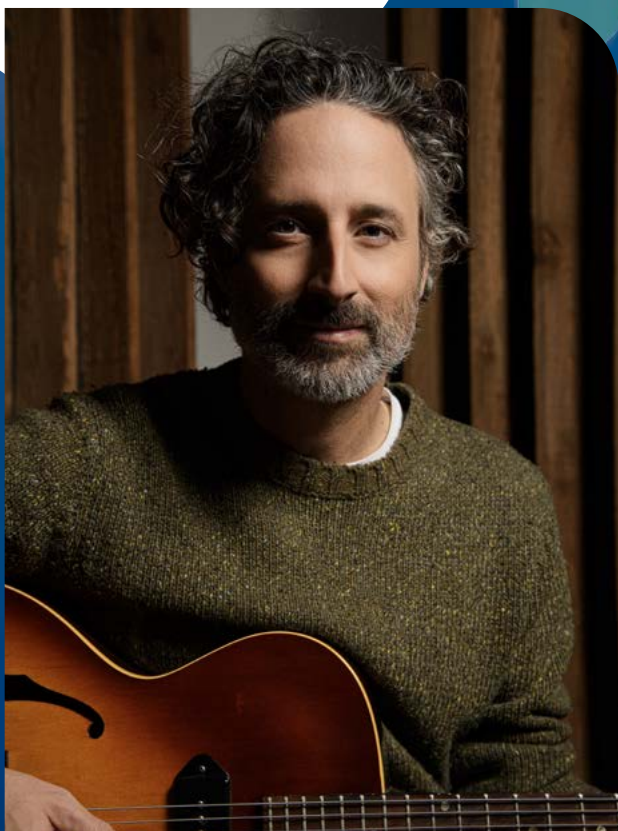
Remettre votre dessin, photo, texte ou vidéo à la bibliothèque ou par courriel : srivest@chertsey.ca
Tirage parmi les participants
le 20 février 2026

**À Chertsey, nous croyons que
chaque jeune mérite d'être
encouragé.**

450 882-2920,
poste 2303
srivest@chertsey.ca



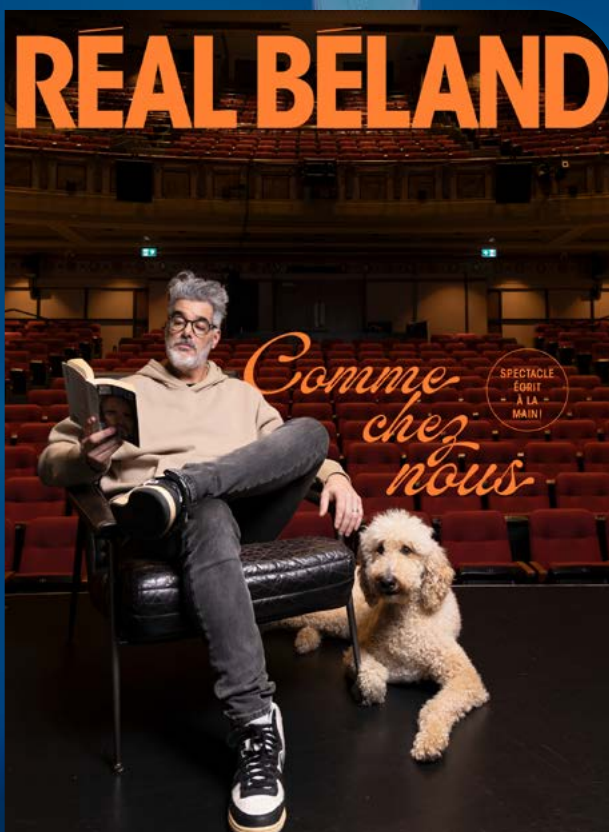
SPECTACLES FÉVRIER + MARS



Louis-Jean Cormier

Les entretoits

21 février 2026 - 20 h



R  al B  land

Comme chez nous

14 mars 2026 - 20 h

MAUDE LANDRY
En Rodage



Maude Landry

En rodage

27 mars 2026 - 20 h

ACHETEZ MAINTENANT! www.chertsey.ca